



Arc Club Gardéen

1096 Chemin de la Planquette
83 130 La Garde
Tel : 06 11 63 64 34
N° agrément FFTA/13/83/124

Dimanche 7 Décembre 2025

Tir en salle 2 x 18m, sélectif au Championnat de France

Gymnase Guy Moquet 2, 136 avenue Robespierre, 83130 La Garde

Les chaussures de sports sont obligatoires pour accéder à la salle

	Ouverture du greffe	Entraînement et début des tirs	Fin des tirs prévue
Premier tir	08h20	8h50	12h30
Deuxième tir	13h30	14h00	17h40

Contrôle du matériel après le passage de l'archer au greffe.

Arcs à poulies	U18, U21, Seniors 1 à 3	Trispot vertical de 40
	U15	Trispot vertical de 40
Arcs Classiques	U18, U21, seniors 1 à 3	Blason de 40
	U11 (*), U13 et U15	Blason de 80 (*) et de 60
Arcs nus	U18	Blason de 60
	Scratch U21, Seniors 1 à 3	Blason de 40

(*) Pour une puissance supérieure à 18 #, présentation d'un certificat médical établi par un médecin agréé FFTA avec puissance de l'arc indiquée.

Possibilité de tirer sur **TRISPOT** pour les arcs classiques et nus, sur demande dans le mail d'inscription.

Inscriptions : au plus tard le 2 décembre 2025
par mail uniquement (confirmation en retour après le 14 novembre)
à : competition@acg83.com

Règlement sur place, par espèces ou chèque à l'ordre de l'A.C.G.

Adultes : 10 Euros

Jeunes : 8 Euros

Formalités : Présentation de la licence 2026 avec photo ou pièce d'identité.
Tenue conforme à la réglementation FFTA.
Inscriptions des entraîneurs au greffe.

Résultats : Dimanche vers 18h15, suivis du verre de l'amitié.

Une buvette sera à votre disposition tout au long de la compétition.